

MANIFESTATIONS 2023

Date limite de dépôt du dossier : voir ci-dessous

Le demandeur

Nom/prénom :

Nom de la société, de l'établissement ou de l'association :

Représentant légal :

Adresse :

N° de téléphone/portable (obligatoire) :

Email (obligatoire) :

Inscrit au R.C sous le numéro :

ou au Répertoire des Métiers sous le numéro :

Souhait de participation

Souhait de participation	Manifestation	Dates prévisionnelles	Date limite de dépôt de candidature
	Fête du Sacré Coeur	Juin 2023	28 avril 2023
	Fête du Piton	Août 2023	30 juin 2023
	Fête de la Salette	Septembre 2023	31 juillet 2023
	Fête de la Salette (journée du 3e âge)	Septembre 2023	31 juillet 2023
	Fête du Terroir	Novembre 2023	2 octobre 2023
	Autres fêtes ou manifestations (Jour de l'an Tamoul, Dipavali, 20 décembre...)		

Si vous candidatez sur plusieurs événements, la date limite de dépôt de dossier candidature à prendre en compte est celle du premier événement souhaité. La Collectivité se réserve le droit d'apporter des modifications au calendrier des manifestations : annulation, changement de date...

Emplacement fixe

Ambulant

Catégorie d'activité

(Cochez les activités que vous proposez)

Restauration (alimentation salée, sucrée, snacking...)
Agro-alimentaire : fruits, légumes, produits transformés...
Equipement de la personne : vêtements, bijoux, chaussures, accessoires...
Equipement de la maison : décoration, bazar, électroménager, mobilier...

Horticulture : fleurs, plantes
Manège
Jeux et attractions foraines
Artisanat
Autre (précisez) :

Descriptif des produits vendus ou prestations proposées

(Merci d'utiliser 1 feuille par attraction foraine ou manège, si vous en proposez plusieurs)

.....
.....
.....
.....
.....

Données techniques indispensables pour l'élaboration du plan de placement

Type de structure utilisée	Superficie souhaitée en m2	Dimensions de la structure ouverte* (longueur, largeur, hauteur)	Dimensions de la structure fermée* (longueur, largeur, hauteur)
Etalage/parasol			
Chapiteau			
Camion aménagé			
Remorque aménagée			
Food truck			
Attractions foraines			
Manège enfant			
Manège			
Autre (préciser) :			

***Pour les manèges, jeux et attractions foraines, camions aménagés/remorque/food truck : précisez obligatoirement les dimensions de la structure ouverte (avec cabine, auvents, timons, portes ou escaliers, terrasses et tout élément permettant de calculer l'emprise réelle au sol de la structure).**

Indiquez si vous sollicitez une autorisation de débit temporaire de boissons Oui Non
(uniquement pour la catégorie d'activité «restauration»)

Demande d'autorisation pour l'exercice d'une activité en ambulancier uniquement Oui Non
(concerne certaines manifestations et sans occupation fixe du domaine public)

ALIMENTATION ÉLECTRIQUE : Oui Non

Indiquer la puissance totale nécessaire pour votre activité ou stand (chaque rubrique doit être complétée) :

Ampères (A) : **TRI** **MONO**

En l'absence de renseignement de ces rubriques, le tarif appliqué à la fourniture d'électricité sera celui correspondant à la plus forte tranche de tarif utilisé habituellement pour le type d'activité.

Matériel à prévoir en cas d'attribution d'emplacements

Si chapiteau ou parasol : lests

Si branchement électrique : câble gainé TPC, tableau électrique conforme à la norme C18510 pourvu d'une protection à la personne de 30 MA

Si utilisation d'appareil de cuisson : couverture extinctive bien en vue et facilement accessible, extincteur adapté, protection pare flamme, bac pour récupération des huiles

Si utilisation d'un groupe électrogène : protection isolante si volume supérieur à 40 décibels

Déclaration du demandeur

Je soussigné(e).....

- Sollicite une autorisation d'occupation du Domaine Public Communal dans le cadre des fêtes et manifestations organisées sur son territoire pour l'année 2023 ;
- Déclare avoir souscrit ou m'engage à souscrire une police d'assurance couvrant ma responsabilité civile professionnelle vis-à-vis des tiers (justification à fournir avant la manifestation) ;
- Déclare être informé de la réglementation en vigueur concernant mon activité et m'engage à la respecter ;
- Déclare sur l'honneur être en règle vis-à-vis de la législation du travail ;
- M'engage à payer le montant des droits de place qui me seront réclamés à la signature de l'autorisation d'occupation temporaire du Domaine Public et à respecter scrupuleusement les dispositions du règlement municipal régissant l'organisation de la manifestation ainsi que les lois et règlements régissant mon activité ;

Fait le, à

Signature du demandeur

Le dossier dûment complété, signé et assorti des pièces justificatives demandées est à déposer au service courrier de l'hôtel de ville, 58 rue du Général Lambert 97436 Saint-Leu ou transmis par voie postale à l'adresse susvisée, **au plus tard à la date limite indiquée sur le dossier pour la manifestation choisie.**

Un seul dossier est possible pour plusieurs manifestations.

Nota : les dossiers incomplets, approximatifs ou ceux qui parviennent après la date fixée sur l'appel à candidature ne seront pas pris en considération. Il en sera de même si les créances échues sont encore impayées auprès des services communaux de la Commune de Saint-Leu. Le dépôt d'un dossier n'entraîne pas l'attribution automatique d'un emplacement.

Renseignements : 0262 34 80 03 poste 667 ou reglementation@mairie-saintleu.fr

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Européen sur la Protection des données, chaque usager bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, ou de suppression des informations qui les concernent. Pour ces démarches, il convient de s'adresser au Délégué à la Protection des Données, soit via l'adresse électronique suivante : dpo@mairie-saintleu.fr, ou soit par voie postale (Délégué à la Protection des Données de la Commune de Saint-Leu -58 rue du Général Lambert, 97436 Saint-Leu).

Pièces obligatoires à joindre au dossier de candidature

Pièces obligatoires à fournir	Contrôle réception	Observations du service
Pièces obligatoires pour toutes les catégories d'activités		
Photocopie de la carte nationale d'identité		
Justificatif d'adresse de moins de 3 mois (facture d'eau, edf, quittance de loyer...)		
Attestation d'inscription au Registre de Commerce ou Répertoire des Métiers de moins de trois mois (Kbis de moins de 3 mois) ou attestation d'affiliation MSA et attestation de culture		
Carte de commerçant/artisan ambulant ou attestation provisoire valable 1 mois		
Attestation d'assurance en responsabilité civile multi-risques couvrant en cours de validité		
Pièces complémentaires obligatoires pour la catégorie d'activité restauration		
Attestation de vérification annuelle des moyens de secours (extincteurs)		
Certificat de conformité des appareils		
Plan détaillé du métier (camion bar, roulotte, structure modulaire...) et photo récente de la structure		
Attestation de formation à l'hygiène alimentaire		
Pièces complémentaires obligatoires pour la catégorie manèges, jeux et attractions foraines		
Attestation de contrôle de conformité du matériel de moins de 3 ans, effectué par un organisme agréé		
Plan détaillé du manège ou de l'attraction avec précision des ouvertures		
Photo récente et précise de l'équipement présenté		
Pièces complémentaires pour les producteurs BIO		
Certification BIO		
Pièces complémentaires obligatoires pour les associations		
Statut de l'association et N° SIRET		
Récépissé de déclaration à la préfecture/sous-préfecture		
Procès verbal de la dernière assemblée générale		
Projet d'activité pour l'année en cours		